

Le travail de l'œuvre Montesquieu et la politique de Jean Starobinski

De ce classique, nul ne pourra prétendre qu'il va le relire car il le lira ici, d'une certaine manière, pour la première fois. Ainsi vont ces grands livres qui ont plus de vies que les chats dont on raconte qu'ils n'en ont que sept. Encore ignore-t-on s'ils se souviennent des précédentes tandis que, comme les vers des poètes, les livres sont portés par la mémoire de leurs versions précédentes. On croyait que le *Montesquieu* de Jean Starobinski avait eu deux vies – l'édition de 1953 et celle de 1994. On désirait mesurer les différences entre les deux, car il y avait loin, de l'avis de son auteur, d'une version à l'autre. Mais en se penchant sur les archives de ce classique, une découverte a permis de lui offrir une autre vie, et qui fut sans doute la première. Ce livre est né entre 1946 et 1948 d'un auteur âgé de vingt-six ans, Polonais résidant à Genève, privé de citoyenneté politique au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Jean Starobinski reprend son manuscrit et publie *Montesquieu* en 1953. Si ce n'est pas sa première publication (une anthologie de textes de Stendhal et une traduction de Kafka, publiée le jour de la mort de Hitler, l'ont précédée), c'est son premier livre. Il a maintenant trente-trois ans. Montesquieu avant Rousseau. Montesquieu avant Diderot. Le livre, publié dans une collection destinée au grand public (les « Écrivains de toujours »), sera loué, primé, souvent réimprimé. Mais, en 1993, Jean Starobinski le reprend et en publie une version substantiellement corrigée et augmentée en 1994. Il a soixante-quatorze ans. Montesquieu après Rousseau. Mais il y a plus : si le *Montesquieu* de 1953 s'inscrit dans le contexte de la guerre froide, celui de

1994 est publié après la chute du mur de Berlin. Il est lesté du poids d'une autre histoire.

Retracer l'aventure éditoriale de ce livre, montrer comment, en répondant à des moments précis de l'existence de son auteur, il répondit à des moments de l'histoire du xx^e siècle (l'immédiat après-guerre, la guerre froide, l'effondrement du bloc communiste – autant d'étapes cruciales pour la physionomie dramatique du siècle court vu de Suisse), ce n'est pas seulement se demander ce que Montesquieu fit à Jean Starobinski (en un mot : c'est Montesquieu qui offre sa politique à Starobinski), pour préciser ce que celui-ci fit de celui-là (Starobinski fait de Montesquieu un théoricien de la liberté). C'est se demander ce que l'interprétation d'un philosophe des Lumières, théoricien politique de premier plan, défenseur du garantisme juridique, peut bien avoir encore à nous dire dans le désarroi de nos démocraties si constant qu'il semble que la crise soit la modalité première de leur existence.

« *Il y a eu Montesquieu* » (1946-1948)

On trouve dans les Archives littéraires suisses à Berne, où sont rassemblées les archives de Jean Starobinski, deux cahiers d'écolier à spirale (17 × 22 cm) : l'un bleu, qui porte le numéro I, l'autre jaune, qui porte le numéro II. Ni l'un ni l'autre n'ont de titre. On trouve aussi dans ces archives la copie manuscrite de ces deux cahiers sur des feuillets A4 dans un dossier sans titre. C'est, à n'en pas douter, la première version du *Montesquieu* de Jean Starobinski.

Comment dater ces cahiers ? Il est loisible de soutenir que cette version date de 1946-1947. On peut se fier ici à la mémoire de Jean Starobinski :

Étudiant en médecine, je fus sollicité par Marcel Raymond et pendant deux ans, j'ai été assistant à la faculté des Lettres pour un traitement dérisoire (c'était très peu de chose). Mais pour moi, c'était l'espoir de pouvoir engager une thèse de littérature

et à ce moment-là, dans les enseignements que j'ai donnés aux débutants en Lettres, il y a eu Montesquieu¹.

Il est possible de dater ces cours plus précisément à partir d'un autre entretien :

En 1946-1947, quand j'ai été l'assistant de Marcel Raymond, j'ai consacré à Montesquieu l'un de mes séminaires. Il en est résulté un ouvrage paru en 1953².

Ces deux citations appellent plusieurs remarques. En 1946-1947, Jean Starobinski, né le 17 novembre 1920 à Genève, n'est pas suisse. C'est bien plus tard, le 7 février 1950, que la chancellerie d'État de Genève le naturalisera : jusqu'alors ses carnets d'étudiant et ses papiers portent la mention « Polonais ». Il faut ici rappeler que les services de Rothmund avaient rejeté sa demande de naturalisation en 1940³. À la motivation de l'antisémitisme s'étaient sans doute ajoutés les soupçons qui s'attachaient à la figure d'Aron Starobinski, son père, accusé d'être à la solde des bolcheviks, ce qui le privera, jusqu'à sa mort, du titre de citoyen⁴. Il avait été demandé au fils de s'éloigner de la maison du père. Cela explique pourquoi Jean Starobinski devra

1. Voir l'entretien « L'œuvre d'une vie », in Jean Starobinski, *La Beauté du monde*, édité par Martin Rueff, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2016, p. 85.

2. Jean Starobinski, « *La parole est moitié à celui qui parle...* ». *Entretiens avec Gérard Macé*, Genève, La Dogana, 2009, p. 59.

3. Jean Starobinski incriminera « les services de M. Rothmund qui ont durant la guerre refusé [sa] demande de naturalisation alors même [qu'il était] né à Genève, et [qu'il y avait] séjourné continuellement » (déclaration reprise dans *Les Juifs en Suisse*, propos et interviews recueillis par Michel Bavarel, Fribourg, La Liberté / Zurich, Fédération suisse des communautés israélites, s.d., p. 29).

4. Voir « Une ténébreuse affaire » et « L'œuvre d'une vie », in J. Starobinski, *La Beauté du monde*, *op. cit.*, p. 26-27. Cf. Jean-François Fayet, *VOKS : le laboratoire helvétique*, Chêne-Bourg (Suisse), Georg éditeur, 2015. Fayet s'appuie sur les archives du KGB et contredit la version du complot et du malentendu soutenue par l'historien Marc Vuilleumier, « La surveillance politique à Genève : quelques cas (1920-1934) », *Études et sources*, n° 26, 2000, p. 239-272 ; sur Aron Starobinski, p. 244-257.

repasser en 1950 au niveau fédéral les examens qu'il avait obtenus au niveau cantonal avec les mêmes professeurs¹ : en tant qu'étranger, il ne pouvait exercer la médecine.

Jean Starobinski a rappelé la période de la guerre dans un émouvant témoignage qui sert de préface aux souvenirs d'un poète et ami, Maurice Chappaz² :

Des années de guerre passées à Genève (ma ville natale), l'image paradoxale qui subsiste en moi est celle d'une clairière. Le temps est invariablement ensoleillé dans mes souvenirs. Peut-être est-ce là un effet de contraste avec l'obscurité que nous imaginions au-delà des frontières [...]. Nous parlions, entre amis, de « l'événement », en attribuant une bizarre transcendance à ce qui n'était que caché, inconcevable, mais réel et terrifiant, perceptible à travers le vocabulaire des communiqués. Nous demeurions intacts. Dans nos vies, nous n'étions qu'à peine égratignés par le désastre environnant (quelques bombes sur Genève en juin 1940, tuant un curieux à sa fenêtre, ou le vrombissement continu et les sirènes d'alerte, quand passaient les escadrilles qui volaient sur la pauvre Italie du Nord). Pourtant nous avions le pistolet sur la tempe. Zurich et le plateau pouvaient être occupés en quelques jours. Bâle et Genève – la pomme au bout de la branche – pouvaient être cueillis en quelques heures. J'attribuais notre tranquillité à ceux qui [...] gardaient les passages des Alpes. [...]. Votre [*Jean Starobinski s'adresse à Maurice Chappaz*] refus de « connaître » ce monde, tout en faisant votre devoir de « sentinelle », est la meilleure expression d'une horreur maîtrisée. Vous ne vous faisiez pas d'illusion sur la clairvoyance des bureaux d'où émanaient les ordres. Ils croyaient qu'on protégerait mieux le pays en ne protégeant pas tout le monde. Faux calcul, à plus long terme. Nous pouvons le dire parce que nous connaissons la suite de l'histoire, qu'alors personne ne pouvait deviner. Les ordres étaient pour vous aussi contraignants et irréels qu'étais[t] pour moi le papier à en-tête du Département fédéral de justice et police. J'ai eu deux

1. « Ma première formation pratique s'est déroulée dans le domaine de la médecine interne », in J. Starobinski, « *La parole est moitié à celui qui parle...* », *op. cit.*, p. 18.

2. Maurice Chappaz, *Partir à vingt ans*, préface de Jean Starobinski, Genève, La Joie de lire, 1999, p. 14-15.

minces feuillets sous les yeux. Le premier, en septembre 1939, nous faisait savoir que mon oncle de Varsovie, sa femme et ses trois enfants ne recevraient pas de visa suisse tant qu'une autre destination ne leur était pas assurée dans les deux mois qui suivraient leur entrée. Il était déjà trop tard : ils sont morts en déportation. Quelque temps après, une autre lettre m'apprenait que la nationalité suisse ne pouvait m'être accordée, compte tenu du milieu dans lequel je vivais et des personnes que je fréquentais. Dire qu'en l'occurrence l'administration suisse ne s'est pas distinguée, c'est dire qu'elle a fait comme la plupart des autres nations démocratiques effrayées par l'afflux possible de réfugiés (les États-Unis inclus, pourtant si peu exposés à une agression). Puisque vous mentionnez son nom, je dirai qu'au bas de ces documents figurait, d'une plume épaisse, la raide signature de M. Heinrich Rothmund¹. Je suis tenté de dire – mais seul pourrait le déclarer celui qui connaît le secret des âmes – qu'il fut homme de peu de foi, de peu d'espérance et de peu de charité. Il y en avait d'autres, au-dessus de lui, autour de lui, paralysés par les mêmes peurs abstraites.

1. Heinrich Rothmund (1888-1961) dirigeait depuis 1919 la Division fédérale de la police (qui couvrait notamment la Sous-Division de la police fédérale des étrangers dictant les règles en matière de police migratoire à chaque canton). Le 25 septembre 1942, à Montreux, il prononce devant la Conférence annuelle des chefs des polices cantonales des étrangers un discours sur le problème des réfugiés qui vise à limiter l'afflux d'immigrés juifs. On prendra la mesure du personnage en citant un extrait de ce discours : « Le danger principal de ce renversement réside dans le problème juif. Ce danger n'est pas à considérer du point de vue de l'antisémitisme, doctrine qui est étrangère à nos institutions comme à nos mœurs, mais du point de vue de l'israélisation du pays, de l'augmentation disproportionnée d'une seule catégorie d'étrangers. La question se complique du fait que le Juif est difficilement assimilable. En 1930, la population juive en résidence chez nous s'élevait à 10 000 personnes. Elle atteignait, avec les séjournants de passage, le chiffre total de 18 000 personnes. Depuis les premières émigrations, cette population s'est accrue d'environ 6 000 réfugiés. L'occupation des pays conquis nous en a récemment amené 2 500 autres ; en fait, pendant les seuls jours du 21 au 23 septembre [1942], 500 Juifs ont franchi notre frontière. L'augmentation s'accroît, on le voit, très sensiblement et justifie pleinement les mesures énergiques qui ont été prises, le 13 août dernier, contre l'afflux des réfugiés juifs de France, de Hollande et de France occupée. » Il faut rappeler qu'en 1942 la Suisse comptait 4 200 000 habitants. Les 18 000 Juifs ne représentaient pas 0,5 % de la population.

Après avoir évoqué les personnes qui auraient pu paraître suspectes aux autorités suisses de l'époque (il évoque surtout les habitués du salon du poète Pierre Jean Jouve), il conclut :

En réveillant mes souvenirs, j'ai vu se dessiner tout un pays, toute une carte de Suisse, où les rapports d'amitié, les convictions partagées, les différences acceptées réunissaient beaucoup de monde. Ce fut un pays de résistants, à ciel ouvert, qui n'eut guère à se cacher, malgré les chicanes soulevées par quelques bureaux¹.

C'est à l'invitation de Jouve que Jean Starobinski contribuera régulièrement à deux revues : *Suisse contemporaine*² et *Lettres*³, ne proposant pas moins de dix-sept articles entre mars 1942 et janvier 1945⁴.

Bien plus tard, il écrira à propos de ces textes :

Tenir tête, faire front. Affirmer ce qui demeure irréductible, ce dont la violence brutale n'aura pas raison même si elle se croit triomphante. Telles étaient les intentions des poètes que j'ai présentés dans ces chroniques de la poésie. J'ai cherché à me faire l'interprète d'un langage de refus et d'espoir. Mon propos n'était pas d'indiquer ni d'analyser. J'invitais à écouter quelques

1. M. Chappaz, *Partir à vingt ans, op. cit.*, p. 17.

2. Créée à Lausanne par René Bovard, en 1941, *Suisse contemporaine* prend la suite de deux revues de l'entre-deux-guerres : *Présence* d'abord, *Suisse romande* ensuite. En 1941, le premier numéro donne « Trois poèmes de France » d'Aragon, « Destin » de Pierre Jean Jouve, des articles sur la Résistance à Londres et sur la situation de la Suisse en Europe.

3. La revue *Lettres* est créée à Genève en 1942 par Pierre Courthion et son épouse Pierrette. Le premier numéro paraît en janvier 1943. Le comité est composé de Pierre Jean Jouve, Jean-Rodolphe de Salis, Jean Rousset, Marcel Raymond, Jean Starobinski et Guy Lévis Mano. En mars 1944, à la suite d'une brouille avec les époux Courthion et Walter Egloff, Pierre Jean Jouve quitte le comité en grand fracas.

4. Ces articles portaient sur Pierre Jean Jouve, Pierre Emmanuel, Saint-John Perse, Jules Supervielle mais aussi Agrippa d'Aubigné, Aragon ou Ramuz. Certains figurent in Jean Starobinski, *La Poésie et la Guerre. Chroniques (1942-1944)*, Genève, Zoé, 1999.

œuvres, et je tentais de faire connaître les motifs du refus et de l'espoir qu'elles exprimaient¹.

L'activité critique de Jean Starobinski ne va pas se limiter aux revues car certaines maisons d'édition animées par les mêmes idéaux lancent des collections à travers la Suisse, parmi lesquelles il faut citer la LUF (Librairie de l'université de Fribourg) créée par Walter Egloff et Aloÿs Bataillard.

Or, c'est la LUF qui devait accueillir les deux premiers livres de Jean Starobinski : l'anthologie préfacée des textes de Stendhal et la traduction préfacée des récits de Kafka.

Pourquoi Stendhal ? J'avais été conduit à la lecture de Stendhal par les essais de Valéry, et j'avais fait de *Lucien Leuwen* le sujet de mon mémoire de licence présenté à Marcel Raymond. Il y était question de la connaissance de soi chez le héros juvénile de ce roman.

Pourquoi Kafka ? Des traductions avaient commencé à paraître avant-guerre, chez Gallimard. Elles n'étaient plus possibles en France sous l'Occupation nazie. *La Colonie pénitentiaire*, grand mythe de la punition, pouvait être lue comme une allégorie de la condition contemporaine².

En 1942, Pierre Courthion crée la collection « Le Cri de la France » qui a pour ambition de réunir des grands textes d'auteurs français et de les faire préfacier. Selon le catalogue, il s'agira de présenter des « œuvres vivantes qui sont comme des réponses anticipées aux grands problèmes de l'heure présente [...]. Elles rappelleront le sens donné de siècle en siècle au mot : Liberté³ ». Jean Starobinski dira combien la défense d'une double tradition faite de spiritualité et de critique « avait valeur d'acte de résistance intellectuelle. Il fallait laisser parler les textes. Et

1. *Ibid.*, p. 3.

2. « Jean Starobinski et la LUF » (entretien avec Michel Dousse et Simon Roth), in *Walter Egloff et la LUF (1935-1953). Une librairie idéale, une aventure éditoriale*, catalogue de l'exposition, dir. par Michel Dousse et Simon Roth, Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire, 1999, p. 77-85, ici p. 77-78.

3. Cf. Simon Roth, « Le Cri de la France », in *ibid.*, p. 48-62, ici p. 50.